

COMPTE-RENDU

Groupe de travail « Production – Diffusion »

14^{eme} réunion – 22 janvier 2026

Théâtre de Beaune

Présents

Stéphanie Abburra	<i>Scène Ensemble</i>
Jérôme Sabre	<i>Affluences</i>
Didier Rolot	<i>CIP</i>
Sabrina Sow	<i>SCC</i>
Morgane Malapert	<i>Culture Action</i>
Alexandre Haillot	<i>Culture Action</i>

1. Retour sur le COPIL

Les échanges ont permis de revenir sur les principaux éléments présentés lors du COPIL.

Enjeux institutionnels

La DRAC a rappelé ses priorités et le contexte budgétaire contraint dans lequel elle intervient. Un point d'actualité a également été fait sur le FONPEPS, dont le fonctionnement reste mal compris par les services de Bercy, ce qui peut fragiliser son maintien et son évolution.

Organisation du COREPS

Une évolution du fonctionnement est prévue à court terme, avec :

- 1 COPIL annuel,
- 1 séance plénière,
- 3 réunions par groupe de travail.

Cette nouvelle organisation vise à rationaliser les échanges et à améliorer l'efficacité du dispositif.

Implication des acteurs

Plusieurs participants ont souligné un manque d'implication des organisations syndicales dans les travaux du COREPS. Cette faible mobilisation limite la portée des réflexions et leur capacité à produire des effets concrets.

Une relance des élus est envisagée à l'issue des élections municipales. Il est évoqué que certains élus pourraient se montrer réticents à s'impliquer, notamment en raison de la présence des syndicats, ou par crainte de redondance avec d'autres instances comme le CNCT.

Suivi des politiques publiques

Des interrogations sont soulevées concernant le bilan de dispositifs nationaux :

- le plan « mieux produire, mieux diffuser »,
- le « Printemps de la ruralité ».

Les participants souhaitent disposer d'éléments d'évaluation sur ces programmes et leur impact réel sur le territoire.

2. Actualités du secteur

Situation des structures

Les témoignages font état d'une situation globalement préoccupante.

Jérôme Sabre indique que certaines actions se poursuivent, notamment l'organisation d'une nouvelle journée de présentation de projets. La Région a apporté un soutien financier visant à renforcer la diffusion des compagnies en région. La DRAC a par ailleurs anticipé le versement d'une subvention 2026 dès 2025 afin de sécuriser les financements.

Cependant, la Bourgogne-Franche-Comté reste la seule région à ne pas disposer d'une déclinaison du dispositif « Région en Scène ». L'association Affluences s'est intéressée à une éventuelle adhésion, mais les conditions financières — notamment une cotisation annuelle élevée — n'ont pas permis d'aboutir.

Stéphanie Abburra souligne une visibilité limitée pour les structures, parfois seulement jusqu'à l'été, avec un risque de cessation de paiement pour certaines compagnies.

Sabrina Sow évoque une situation particulièrement tendue, malgré certaines commandes ponctuelles. Les tutelles tentent de soutenir les structures, mais les perspectives restent incertaines.

Alexandre Haillot rappelle que les dispositifs d'aide ciblant les structures les plus fragiles ne permettent pas de résoudre les difficultés structurelles du secteur.

Évolution des financements

Les participants soulignent une transformation des modalités de financement, avec une multiplication des appels à projets et une logique de mise en concurrence accrue. Cette évolution est perçue comme relevant d'une approche de plus en plus gestionnaire des politiques publiques culturelles.

Il en résulte :

- une forte pression sur les équipes,
- une augmentation du nombre de candidatures,
- une incertitude accrue pour les structures.

Certains participants expriment le sentiment de ne plus pouvoir s'appuyer durablement sur les financements publics.

3. Point sur l'enquête

État d'avancement

Il est indiqué que Stéphane Laurent ne poursuivra pas le travail sur l'enquête. La question se pose donc de la suite à donner aux données déjà collectées.

Le document actuel ne peut être diffusé en l'état, notamment pour des raisons de déontologie et de fiabilité des données.

Limites identifiées

Plusieurs limites méthodologiques sont soulevées :

-
- un nombre de répondants insuffisant pour garantir la représentativité,
 - un manque de diversité dans les structures interrogées,
 - des biais liés à certaines situations (artistes en résidence, typologies spécifiques de lieux),
 - des résultats pouvant apparaître trop « positifs » par rapport à la réalité du terrain.

Certains participants s'interrogent également sur les raisons de la non-participation d'une partie des structures (manque de temps, de légitimité ou d'intérêt).

Interprétation des données

Une question centrale porte sur la manière d'interpréter les données, notamment :

- peut-on considérer que l'absence de réponse équivaut à une absence de financement de la production ?
- faut-il formuler des hypothèses explicites dans l'analyse ?

Il est rappelé que le COREPS doit maintenir une posture neutre et factuelle, sans orienter l'interprétation des résultats. Ce travail d'analyse critique relève davantage des organisations professionnelles et syndicales.

Pistes d'évolution

Plusieurs propositions émergent :

- adresser un premier retour à l'ensemble des structures sollicitées,
- préciser la typologie des répondants,
- insister sur le caractère partiel et exploratoire des résultats,
- solliciter un retour qualitatif : « ces résultats vous semblent-ils fidèles à la réalité ? ».

L'organisation d'un temps de restitution (de type webinaire) est envisagée, afin de :

- présenter la démarche,
- valoriser les contributions,
- relancer la participation.

Une approche socio-anthropologique est également évoquée, permettant d'approfondir la compréhension des dynamiques du secteur, notamment dans les champs du cirque et des arts de la rue.

Il est proposé de réouvrir le questionnaire, sous réserve de validation technique.

Mobilisation des acteurs

La mobilisation des organisations syndicales apparaît comme un enjeu central. Leur implication est jugée indispensable pour :

- analyser les résultats,
- porter des interprétations,
- renforcer la légitimité de la démarche.

Il est rappelé que la coordination du COREPS ne peut porter seule ces enjeux.

Alexandre Haillot propose de rédiger un message de relance, à valider collectivement avec les syndicats.

4. Mobilité et transition écologique

Les travaux du groupe se poursuivent autour de la question de la mobilité.

Outils en cours de construction

Un espace de travail partagé est en cours de structuration, comprenant :

- une feuille de route,
- une note commune sur la transition écologique,
- un ensemble de ressources (lettres ouvertes, outils, simulateurs, etc.).

Ces documents ont vocation à être enrichis collectivement.

Actions à venir

Plusieurs pistes de travail sont identifiées :

- recenser des initiatives inspirantes en matière de mobilité,
- analyser des dispositifs existants (tarification SNCF, partenariats, etc.),
- engager un dialogue avec les institutions.

Il est notamment prévu de :

- contacter des acteurs référents (par exemple à Rennes ou dans le cadre du Cabaret Vert),
- solliciter le vice-président en charge de la culture et celui en charge des transports,
- proposer l'implication du COREPS dans les réflexions régionales,
- prendre contact avec la SNCF.

La prochaine réunion devra permettre de préparer un courrier à destination de la Région.

5. Perspectives

La prochaine réunion est prévue fin mars / début avril.

Un calendrier annuel des réunions sera proposé.

6. Conclusion

Les échanges confirment un contexte de **fortes tensions pour le secteur culturel**, marqué par :

- des incertitudes budgétaires,
- une transformation des modes de financement,
- des difficultés méthodologiques dans l'observation du secteur,
- un besoin renforcé de mobilisation collective.

Ils soulignent également la nécessité de **renforcer la coordination entre acteurs**, en particulier avec les organisations syndicales et les collectivités, afin de produire des analyses partagées et des réponses adaptées aux enjeux du territoire.